



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

34-525-03 Járműfényező

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Peintre en carrosserie

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- exécuter des activités relatives à la manutention et au nettoyage des zones de travail, ainsi que des outils et des instruments de travail;
- respecter les consignes de sécurité;
- commander les engins, installations et instruments de mesure nécessaires;
- effectuer la teinte complète de la carrosserie (teinte décorative, teinte liée à la réparation);
- préparer le processus de peinture des véhicules, des éléments de la carrosserie (outils et des matériaux servant de sous-couche, de ponçage, de dégraissage);
- préparer les surfaces en métal, en bois et en plastique pour la peinture (décapage, masquage, nettoyage, masticage, ponçage, rebouchage, dégraissage);
- préparation de la peinture et du vernis selon la technologie, mélanger les couleurs;
- effectuer la peinture, la teinte, la teinte décorative;
- effectuer le polissage.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

7327 peintre, vernisseur par pulvérisation

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministère du développement national</p>																		
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 34 Qualification professionnelle du niveau de l'enseignement secondaire, basée sur soit l'achèvement du cycle de scolarité professionnelle, soit sur les compétences de saisie définies dans l'exigence professionnelle et d'examen et pouvant être typiquement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p>Code ISCED2011: 3</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie:</p> <p>Niveau du CEC:</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>																		
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Épreuve écrite centrale</td> <td style="width: 45%;">Connaissances en peinture de carrosserie</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">25.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Connaissances technologique et de l'entreprise</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">15.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Peinture de carrosserie (décorative ou liée à la réparation)</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">60.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>			Épreuve écrite centrale	Connaissances en peinture de carrosserie	5	25.00	Épreuve orale	Connaissances technologique et de l'entreprise	5	15.00	Épreuve pratique	Peinture de carrosserie (décorative ou liée à la réparation)	5	60.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve écrite centrale	Connaissances en peinture de carrosserie	5	25.00																
Épreuve orale	Connaissances technologique et de l'entreprise	5	15.00																
Épreuve pratique	Peinture de carrosserie (décorative ou liée à la réparation)	5	60.00																
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5																	
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>dans l'enseignement secondaire</p>	<p>Accords internationaux</p>																		
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																			
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Arrêté n°35/2016 (VIII.31.) du Ministère du Développement National sur les exigences professionnelles et critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence du Ministre.</p>																			

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 30 % Pratique: 70 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		3 ans

Niveau d'entrée requis:

- Titulaire du certificat d'études primaires.
- Certificat médical d'aptitude nécessaire.

Modules d'exigences professionnelles:

10163-12 Sécurité de travail et protection de l'environnement dans le domaine mécanique

11499-12 Animation de personnel II

11497-12 Animation de personnel I

11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail

10482-12 Tâches de peintre en carrosserie

10483-12 Tâches générales dans une entreprise

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET